

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT REUNION DU 26 FEVRIER 2008

Le gouvernement, réuni mardi 26 février 2008, a examiné des projets de délibérations et pris des arrêtés.

Réévaluation du SMG et du SMAG

En raison de la hausse de 0,71% du coût de la vie entre les mois de septembre 2007 et janvier 2008, le gouvernement a, conformément à la réglementation, augmenté le salaire minimum garanti (SMG) et le salaire minimum garanti (SMAG). Ainsi, le taux horaire brut du SMG est porté à 720,24 FCFP (soit 121 720 FCFP pour 169 heures mensuelles) et celui du SMAG à 612 FCFP (soit 103 428 FCFP pour 169 heures mensuelles).

Tabac plus cher pour aider au sevrage

Dès le 3 mars prochain, le prix du tabac augmentera de 5 % pour les cigarettes et les cigares et de 10 % pour le tabac à rouler.

Cette hausse s'inscrit d'une part dans le cadre de la lutte contre le tabagisme adoptée par le gouvernement et d'autre part dans le plan des mesures d'aide au sevrage tabagique afin d'aider financièrement les fumeurs qui s'engagent à s'arrêter de fumer.

Des exonérations pour des logements sociaux

Le gouvernement a donné son agrément à des opérations immobilières réalisées par des opérateurs institutionnels. Ainsi, seront exonérés de droits proportionnels d'enregistrement pour les acquisitions foncières, et de TSS tout ce qui concerne les travaux de viabilisation, le lotissement et la construction.

Les agréments sont relatifs aux opérations suivantes :

- Projet immobilier « Brassens » du FCH, pour la création de 22 logements sur le lotissement de Jacarandas 2 à Koutio, Dumbéa, pour un coût total d'environ 341 millions de FCFP.
- Projets immobiliers de la SEM Agglo, le programme « UERE » sur la zone de Boulari, 30 logements et le programme « Flamboyant Jaune » à Nouméa, pour 10 logements.
- Projets immobiliers de la SIC « Les Tamarins I » à Païta, pour 38 logements, « Les Jariots » à Koutio (Dumbéa) pour 66 logements, « Green Acre-le Bosquet » à Koné pour 120 logements et « Pasteur » à Nouméa – Vallée du Tir pour 25 logements.

Calamités agricoles

Afin d'indemniser les exploitants agricoles victimes des fortes pluies des 1^{er} et 2 janvier 2008, déclarées calamités agricoles, le gouvernement a reconnu comme sinistrées les communes suivantes :

Communes	Spécifications
Boulouparis	Cultures maraîchères - barrières et balancines
La Foa	Cultures maraîchères et vivrières- production fruitière - céréales - horticulture - bananiers - barrières et balancines
Pouembout	Cultures maraîchères
Kaala-Gomen	Céréales
Ouégoa	Cultures maraîchères et vivrières - bananiers - barrières et balancines
Houaïlou	Cultures maraîchères et vivrières
Kouaoua	Cultures maraîchères et vivrières- production fruitière - bananiers - barrières et balancines
Canala	Cultures maraîchères et vivrières - bananiers

Exonération de TGI

- Le gouvernement a accordé, et renouvelé l'exonération de la Taxe Générale à l'Importation (TGI) à 30 entreprises locales. Cet agrément au régime fiscal privilégié à l'importation s'applique sur les matières premières et les emballages que ces sociétés importent dans le cadre de leurs activités de transformation.
- Dans le cadre du Fonds d'Electrification Rurale, la société Tenesol est exonérée de TGI pour la réalisation d'opérations d'électrification par générateur photovoltaïque sur les projets suivants :

En province Nord :

- Kouaoua, réalisation d'un générateur photovoltaïque, destiné à l'alimentation en énergie d'une habitation, à Koh.
- Pouembout, réalisation d'un générateur photovoltaïque, destiné à l'alimentation en énergie d'une habitation, situé « Ex. propriété Berton » route de Tamaon.
- Touho, réalisation d'un générateur photovoltaïque, destiné à l'alimentation en énergie d'une habitation, à « Tiponite ».

En province Sud :

- La Foa et Boulouparis, réalisation de trois générateurs photovoltaïques, destinés à l'alimentation en énergie de trois habitations, à « Ouaménie », « Kouma » et « Taichen ».
- Yaté, réalisation d'un générateur photovoltaïque, destiné à l'alimentation en énergie d'une habitation, à « Unia ».

En province des Iles Loyauté :

- Maré, réalisation d'un générateur photovoltaïque, destiné à l'alimentation en énergie d'une habitation, à « Enéné ».

L'ensemble de l'exonération de la Taxe Générale à l'Importation (TGI) est évalué par la société TENESOL à un montant de 1 157 147 FCFP.

Aviation Civile et Météo : indemnités revalorisées

Conformément au protocole d'accord en date du 22 octobre 2007 mettant fin au conflit avec le SFAO-METAC, la Fédération des Fonctionnaires et la Cogetra/SFPT, le gouvernement a examiné trois projets de délibération répondant à la demande de réévaluation du régime indemnitaire des personnels administratifs de l'Aviation civile et de la Météorologie.

Importation de fruits et légumes

La pénurie actuelle d'approvisionnement en fruits et légumes a amené le gouvernement à prendre des mesures d'urgences d'importation. Des ouvertures sont effectives depuis lundi 18 février.

Un arrêté a donc été pris pour adapter le Programme Annuel des Importations (PAI) à de nouveaux besoins comme par exemple Goro Nickel et permettre l'importation ponctuelle des marchandises nécessaires en fonction des disponibilités locales, sous contrôle de l'Etablissement de Régulation des Prix Agricoles (ERPA).

Concours

Le gouvernement ouvre des concours externes, internes et réservés et d'examens professionnels du cadre territorial des postes et télécommunications.

Corps	Type de concours	Nbre de postes Liste principale	Nbre de postes Liste complémentaire	Date des épreuves	Clôture des inscriptions
Technicien	Externe	3	2	2 août 2008	30 juin 2008
	Interne	1	-	2 août 2008	30 juin 2008
	Réservé	8	-	2 août 2008	30 juin 2008
	Examen professionnel	1	-	26 juillet 2008	16 mai 2008
Technicien adjoint	Externe	6	3	14 juin 2008	30 avril 2008
	Interne	3	-	14 juin 2008	30 avril 2008
	Réservé	3	-	14 juin 2008	30 avril 2008
	Examen professionnel	2	-	26 juillet 2008	16 mai 2008
		Nbre de	Nbre		
		postes	de postes		
		Liste	Liste	Date des	Clôture des
Corps	Type de concours	principale	complémentaire	épreuves	inscriptions
	Externe	25	12	7 juin 2008	28 avril 2008
Agent	Interne	13	-	7 juin 2008	28 avril 2008
	Réservé	28	-	7 juin 2008	28 avril 2008
	Examen professionnel	8	-	26 juillet 2008	16 mai 2008

Il a été également procédé à l'ouverture de concours externes, internes et réservés de divers cadres territoriaux.

Corps	Cadre	Type de concours	Nbre de postes Liste principale	Nbre de postes Liste complémentaire	Date des épreuves
Agent administratif	Administration générale	Réservé	6		24 mai 2008
Educateur des activités physiques et sportives Animateur territorial socio- éducatif	Jeunesse, sports et loisirs	Externe	10	5	21 juin 2008
		Interne	5	-	
		Réservé	3	-	
		Externe	1	1	28 juin 2008
		Interne	1	-	
		Réservé	3	-	

Dérogation sur la durée de travail

Le gouvernement autorise l'entreprise Hatch-Technip (construction) à faire effectuer à ses salariés locaux et expatriés des horaires hebdomadaires supérieurs à 48 heures dans la durée maximale de 60 heures pour le compte de la société Koniambo Nickel SAS (KNS) dans le cadre de la construction de l'usine métallurgique du Nord. Il en est de même pour les salariés locaux de la société M. Grand (topographie).

Subvention

Le gouvernement a versé une subvention de 10 millions de FCFP à l'association Celeco BTP.

En bref ...

- Le gouvernement a renouvelé le bail de location du lot n°2 de Cap Bocage sous condition résolutoire de la mise en conformité avec la délibération de la province Nord relative aux installations classées pour la protection de l'environnement dans un délai de trois ans.
- M. Cédric Duffieux est autorisé à pratiquer le démarchage et la vente à domicile en Nouvelle-Calédonie.
- Le président du gouvernement a été habilité à intervenir à l'acte de cession à titre gratuit au profit de la province Sud du lot n°151 section Koutio, à Dumbéa, d'une superficie de 20 ares environ appartenant au domaine privé de la Nouvelle-Calédonie.
- Le budget primitif 2008 de la bibliothèque Bernheim est arrêté en recettes à la somme de 470 672 801 FCFP et en dépenses à la somme de 475 773 659 FCFP faisant apparaître un résultat déficitaire de 5 100 858 FCFP qui sera résorbé par un prélèvement sur le fonds de roulement.
- Le transfert de gestion du lot n°178 appartenant au domaine public maritime de la province Sud au profit de la Nouvelle-Calédonie pour la construction du médipôle de Koutio a été accepté.
- Le président du gouvernement est habilité à intervenir à l'acte relatif à la cession gratuite au profit de la province Sud de quatre parcelles de terrains situés à Nouméa, dépendant du domaine privé de la Nouvelle-Calédonie en vue de réaménager le centre historique de Nouville.
- La société Enercal est autorisée à procéder à l'établissement des servitudes d'appui nécessaires à la construction et à l'exploitation de la ligne électrique Prony – Ducos sur la commune du Mont-Dore (tronçon Prony – La Coulée).